

Les algorithmes du désir : que fait la raison numérique de nos traces ?

Par Jérôme Thomas

Dans cet article, Jérôme Thomas s'intéresse aux modifications introduites par les algorithmes à l'œuvre sur internet. Il compare l'appréhension du désir par cette logique, basée sur le chiffre et les statistiques, à celle de la psychanalyse.

Trois innovations ont profondément changé le rapport du sujet à internet après les années 2000 : le commerce électronique, les réseaux sociaux et les moteurs de recherche. Au cœur de celles-ci se trouve la logique algorithmique. Internet n'est alors plus seulement un « stock de connaissances¹ », ni une « immense bibliothèque mondiale » ou une « agora géante² ». Il se redouble « d'une autre couche, celle de la proposition permanente d'informations prédictives des supposés besoins et désirs des sujets³ ».

La logique algorithmique commence par la *datafication*, c'est-à-dire par « le procédé [...] consistant à transformer en données chiffrées l'ensemble des activités des sujets de la société⁴ ». L'algorithme peut se définir comme « ce dispositif mathématique qui est en capacité d'analyser une somme de données sur le comportement et les énoncés d'un internaute pour établir des corrélations ou prédictions statistiques sur l'énoncé ou l'objet qui satisfera mon désir à l'instant d'après. En ce sens la logique ou l'intelligibilité algorithmique de l'Internet contemporain – qui fait d'Internet un dispositif plutôt qu'un stock – consiste à élever des traces erratiques au rang de symboles numériques, pour y opérer ensuite des calculs qualifiant, interprétant puis anticipant les désirs des sujets⁵ ».

Le désir du sujet intéresse donc la logique algorithmique. Elle en propose une interprétation à partir des traces laissées sur les différentes pages consultées sur Internet. Cette logique est à la fois corrélative et inductive. « *Inductive*, car les agences de marketing numérique estiment que si on récolte sur un sujet une masse suffisante de données [...], on pourra y retrouver une logique interne – observations de récurrences ; comportement proche d'un autre internaute parce qu'il possède des données similaires [...]. C'est aussi une logique *itérative* – si un sujet a déjà désiré cela, il re-désirera cela. Elle est enfin *corrélative* ou *identificatoire* – si un sujet A aime tout cela, comme cet autre sujet B qui aime la majorité de

¹ Thomas J., « Les algorithmes du désir: que fait la raison numérique de nos traces ? », *La Cause du désir*, n°94, 2016, p. 69.

² *Ibid.*, p. 68.

³ *Ibid.*, p. 69.

⁴ *Ibid.*, p. 71.

⁵ *Ibid.*, p. 69.

ces mêmes choses, alors A a de fortes chances d'aimer cet autre objet désiré par B⁶ ». Ces interprétations réduisent finalement « le désir à un type assimilable aux désirs des autres⁷ ».

La psychanalyse, quant à elle, « ne présume rien du désir à venir », mais elle « cherche à cerner l'objet-cause, en renversant [...] l'idée que l'objet du désir serait après ou devant⁸ ». Elle « encourage le sujet à reconnaître sa singularité, et l'accompagne dans cette démarche, à travers les manifestations de son inconscient » ; celui-ci devenant « un outil au service du décollement identificatoire⁹ ».

La logique algorithmique n'est pas sans incidence sur le plan politique, car « à trop faire croire qu'on peut offrir [au sujet], demain, l'objet de son désir, on finit par administrer ses parcours, ses trajets, la rencontre avec ses objets, ses partenaires et ses idées. La logique analytique, au contraire, propose une vision plus émancipatrice où le sujet suppose dans un premier temps qu'il a été déterminé, pour ensuite bricoler avec son désir et s'orienter dans le monde et parmi les autres, en s'apercevant qu'il a fait des choix subjectifs, sans être absolument commandé, compromis entre le déterminisme de la pulsion, la métonymie du désir et la contingence¹⁰ ». Elle ménage une place à ce qui ne se calcule pas, à l'imprévisible.

Guillaume Miant

⁶ *Ibid.*, p. 72.

⁷ *Ibid.*, p. 73.

⁸ *Ibid.*, p. 70.

⁹ *Ibid.*, p. 73.

¹⁰ *Ibid.*, p. 73.